mois 2 fut gai. On organisa encore de nombreuses plaisanteries.

— Quelle est le moment où en est-on ?

— On parle de mettre à l'ordre du jour de la Fédé prochaine, en 1909 par conséquent, l'article 3 de la loi.

— Un mot encore, monsieur. Combien le pour les retraites ouvrières bénéficie-t-il d'articles ?

— Cinquante-huit.

— ? ! ?

Le reporter s'évanouit.

L. MORT.

Université catholique

FACULTÉ DE DROIT

Section des Sciences sociales et politiques

Mercredi 11 mars, à quatre heures. — M. Duthoit : « Les Institutions politiques des Etats-Unis ».

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conférences aux jeunes filles

Jeudi 12 mars, à 10 heures, rue de l'Orphéon, 20, conférence par M. le chanoine Bayard, doyen de la Faculté des Lettres : Littérature grecque. — La poésie dramatique et lyrique. — Les chœurs à Delphes et à Olympie. (Projections.)

QUE VOUS FAUT-IL ?

Un domestique

Une cuisinière

Une bonne

Faites une annonce dans la *Croix du Nord*.

L'INSERTION 0 fr. 60

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand-Place), Lille.

ROUBAIX

Une fête au Syndicat mixte de l'industrie Roubaisienne

Le Syndicat mixte de l'Industrie Roubaisienne organise, pour dimanche prochain, 15 mars, de grandes fêtes, à l'occasion de l'inauguration du Foyer Fraternel, de sa société de gymnastique « L'Avant-Garde » et de la bénédiction du drapeau.

Voici le programme de ces fêtes :

A neuf heures : Bénédiction du Foyer Fraternel par M. le curé de Saint-François d'Assise, en présence de MM. les membres du bureau syndical et de la commission de l'Avant-Garde.

A neuf heures trois quarts : Rassemblement des sociétés de gymnastique : L'Abeille, Les Alpins, L'Espérance, La Française, La Jeanne-d'Arc, Les Patriotes, La Saint-Paul, La Vaillante.

A dix heures : Grande Messe solennelle, chantée par la Chorale Jeanne-d'Arc, du Syndicat mixte. Bénédiction du drapeau de l'Avant-Garde.

A onze heures et demie : Défilé des sociétés de gymnastique par les rues de Flandre, Daubenton, boulevard de Metz, rues Voltaire, Turget, Saint-Joseph, de Flandre, de la Basse-Meuse.

A midi : Vins d'honneur pour toutes les sociétés. Tirage des primes.

A une heure : Banquet de 200 couverts dans le hall du Foyer Fraternel.

Le marché à terme

ET LES NÉGOCIANTS EN BLOUSSES ET DÉCHETS DE ROUBAIX-TOURCOING

Nous recevons communication de la lettre suivante, adressée aux Pouvoirs publics et à toutes les Chambres de Commerce de France par la Commission des négociants en blousses et la Commission des négociants en déchets :

Monsieur,

Comme suite à notre précédente du 11 janvier dernier vous donnant communication d'un ordre du jour des Syndicats des Négociants en blousses et déchets de Tourcoing-Roubaix, concernant le marché à terme laine peignée ; nous avons l'honneur de vous adresser ci-dessous le résumé de nos délibérations de ce jour :

« Considérant que le marché à terme sur nos places a été établi pour favoriser aux négociants la vente de leurs produits aux fabricants filateurs ou autres employeurs, désireux de couvrir leurs ordres soit en tissus, soit en fils ;

Qu'il n'a jamais été dans la pensée de ses fondateurs qu'il dût un jour servir tout spécialement la spéculation et lui permettre de fausser les cours soit en hausse, soit en baisse suivant son intérêt ;

Que tel il est actuellement réglementé il lui est impossible de rendre aux consommateurs les services que l'on attendait, mais certes contraire il jette le trouble dans les affaires de ceux qui prétendent vivre du produit de leur travail ».

Prient instamment les Pouvoirs publics, après avoir pris avis, non seulement des gros négociants mais aussi des négociants et industriels sérieux qui forment le très grand nombre, de voir s'il n'y aurait pas lieu de supprimer le dit marché comme l'Allemagne l'a fait dans des circonstances identiques

Agréez, Monsieur, l'hommage de notre profond respect.

La Chambre syndicale des Négociants en déchets de Roubaix-Tourcoing.

Botrel à Roubaix

Théodore Botrel, le barde populaire par excellence, Botrel l'enthousiaste et enthousiasmant barde qu'un écrivain a baptisé : « la Chanson en marche », donnera un grand concert à Roubaix le 19 mars prochain, dans la salle des fêtes du Collège Notre-Dame des Victoires, à 8 heures.

Au cours de cette représentation, organisée par les soins de l'administration de la belle *Revue familiale* qu'il vient de fonder : « La Bonne Chanson », le poète breton interprétera ses œuvres nouvelles, celles qu'il vient, comme leurs devancières, de faire acclamer ces temps derniers à Paris, puis à travers la France, la Belgique et la Hollande. Mme Botrel — est-il besoin de le dire ? — se fera, comme toujours applaudir à ses côtés. Martapoura, le célèbre artiste de l'Opéra, Georges Launay, le désopilant chanteur humoristique, Armand Vassy, du théâtre Antoine (accompagnés par le bon compositeur André Colomb) interpréteront, tour à tour, les meilleures chansons de Pierre Dupont, Gustave Nadaud, Darcier, Paul Déroulède, Victor Meusy, Dominique Bonnaud, Marinier, etc...

Enfin, les Roubaisiens auront la primeur d'un nouveau drame en vers de Botrel, qui porte le titre de sa légendaire chanson : « La Paimpolaise », et qui dépeint avec une couleur locale intense et un réalisme poignant les courtes joies, les angoisses et les espoirs des rudes pêcheurs d'Islande et de leurs fidèles et courageuses « douces ».

Avec un pareil programme nous pouvons prédire d'avance — certains de ne pas nous tromper — que la salle des fêtes du Collège Notre-Dame des Victoires sera trop petite pour contenir, le 19 mars prochain, la foule des amis de la « Bonne chanson » et des admirateurs de ses infatigables pèlerins.

La location est ouverte 21, rue du Vieux Abreuvoir.

Conférences des Familles, 16 rue des Fabricants. — Jeudi prochain, 12 mars, à deux heures et demie, M. l'abbé Jaboux, supérieur honoraire et aumônier du Pensionnat de l'Immaculée Conception à Tourcoing, donnera aux habituées des Conférences des Familles, le récit très personnel et très intéressant de son voyage en Russie ; le grand talent du conférencier et l'intérêt du sujet ne manqueront pas de faire une fois de plus salle comble. De très belles et nombreuses projections électriques accompagneront cette conférence.

Le n° de la « Bonne Chanson » a paru ; le demander à la LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue, avec les placards de Botrel à 20 centimes.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 2 au 8 mars. — Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 488 ; enfants, 179 ; — total, 1.064.

Dons reçu. — D'un anonyme, deux paires de vieilles chaussures.

Une enquête est ouverte au commissariat du 3e arrondissement, sur un accident survenu vendredi dernier, au pont de la Vigne et dont a été victime Mme Vanhessebeke, demeurant rue Rossini, 14.

Celle-ci passait sur l'accotement du pont, se dirigeant vers le Cartigny. Elle fut blessée assez sérieusement à l'œil droit par une ridelle qu'un charretier, arrivant en sens inverse, avait placée en guise de siège sur son tombereau. Le charretier imprudent est Gabriel Notte, 27 ans, occupé chez M. Désiré Desrock, plâtrier, rue du Cartigny.

Un enfant disparu et retrouvé. — Sous ce titre nous avons relaté, hier, comment le jeune Georges Smets, âgé de 10 ans, avait été retrouvé par des agents après une nuit d'absence du domicile paternel.

L'individu désigné par l'enfant comme ayant été la cause de cette disparition, est un ouvrier mécanicien, Louis Simonoff, 25 ans, rue de Saint-Amand, 20.

Interrogé par le commissaire, il a prétendu n'avoir jamais vu Georges Smets. Mais l'enquête a démontré son entière culpabilité. Il a été maintenu en état d'arrestation et déféré au Parquet.

Le vol de tissus de chez MM. Lemaire et Richardson. — **Une arrestation.** — Nous avons relaté, en son temps, le vol de tissus commis chez MM. Lemaire et Richardson, rue de Tourcoing, dans la nuit du 16 au 17 février dernier.

Des individus, après avoir fracturé la grille de la cour, s'étaient emparés de six pièces de tissu, valant mille francs environ, qui se trouvaient dans une calandre.

La police ayant perquisitionné, lundi, chez un repris de justice, Emile Bintent, 19 ans, demeurant en garni, rue de Flandre, 123, soupçonné d'avoir participé à la scène de banditisme de dimanche, y trouva environ six mètres de tissu.

L'étoffe fut reconnue comme ayant été découpée des pièces volées chez MM. Lemaire et Richardson.

Arrêté, Emile Bintent nia. Il déclara que le tissu avait été acheté à un marchand de la Place, par Stéphanie Desmet, 20 ans. Celle-ci fut interrogée à son tour. Elle affirma qu'elle avait en effet, acheté l'étoffe à un marchand inconnu d'elle. Mais elle indique le 12 février comme date de cet achat.

C'en fut assez pour démontrer qu'elle mentait ainsi que Bintent. Le genre de tissu en question ne se fait, en effet, que chez MM. Lemaire et Richardson et ne peut provenir que de cette maison. Le vol n'ayant été commis que le 17, l'étoffe ne pouvait avoir été achetée le 12.

Emile Bintent a donc été maintenu en état d'arrestation et dirigé sur Lille.

Retraite sans traitement indéfinie. — Hortense Bayard, veuve Mouvaux, 47 ans, lessiveuse, demeurant en garni rue Sainte-Elisabeth, 19, n'avait rien trouvé de plus facile, pour se procurer de l'argent, que de vendre un réveil-matin, un sein et une cafetière appartenant à sa logeuse.

Celle-ci ayant porté plainte, Hortense Bayard sera poursuivie pour vol. Les objets, vendus par elle à une fripière, pour la somme de 2 fr. 50, ont une valeur globale de 11 fr.

Pauvre arbi ! — L'un des arabes assez nombreux qui parcourent nos villes en offrant les mille bibelots dont la vente constitue leur seul gagne-pain, vient d'être victime d'une sérieuse mésaventure.

Il entrait, dimanche après-midi, à Fontenimont du « Petit-Tonneau », rue Saint-Maurice, 78, et demandait aux clients s'ils désiraient lui acheter quelque chose.

L'un de ceux-ci chercha querelle au marchand ambulant, puis se jeta sur lui et le roua de coups.

L'arbi, qui avait, à la suite de cette agression, perdu sa sacoche contenant des faux bijoux et des mouchoirs de soie, alla porter plainte au commissariat du 4e arrondissement.

Un agent fut avisé avec lui au « Petit-Tonneau » ; mais l'agresseur, un habitué de l'estaminet, avait disparu ainsi que deux autres individus qui lui avaient prêté main forte.

La camelotière a été interrogée. La police retrouvera certainement les coupables.

Ajoutons que le pauvre arabe, un nommé Cizzeur, n'a plus retrouvé sa sacoche ni ses marchandises.

Ce que l'on trouve. — M. Leling, rue Lacroix, 42, a trouvé un portemonnaie contenant une forte somme d'argent.

— Louis Dupont, 15 ans, coursier, rue Coltigny, 61, a trouvé hier, place du Trichon, un porte-monnaie contenant une somme de 17 fr. 75 et divers menus objets.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

Magnifique choix d'artistes p/ BAPTÊMES

rue du Priez, 5, Maison THOMAS Fils.

Du 10 mars 1908

Fabienne Lenglet, rue de Lannoy, 506. — Louise Marin, rue de l'Ommelet, 204. — Julie Cocheteux, rue Pauvrée, 30. — Lucienne Simoens, rue du Tilleul, cour Lorédant, 6. — Valentine Boulanger, boulevard de Cambrai. — Lucien Hanquman, boulevard de Cambrai. — Charles Goossens, rue Dampierre, 83. — Jacques Lecouvre, rue de Tournai, maisons Lanet, 7. — Victorine Defour, rue de la Chaussée, 38. — Victor Defour, même adresse. — Marie Wastyne, rue de Blanchemaille.

Décès. — Lydie Hosdez, 44 ans, ménagère, rue des Vélocipèdes, cour Wattel, 5. — Louis Dens, 1 an, rue Dampierre, cour Jeuville, 7. — Pélicie Kerskens, 1 an, rue des Poemes, 17. — Edouard Boelandt, 10 mois, rue Sainte-Elisabeth, cour Duforest, 2. — Blondine Terryn, 73 ans, ménagère, rue de Blanchemaille.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séances des 7 et 8 Mars

CAISSE CENTRALE et SUCCURSALES		VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Remboursements	VERSEMENTS Sommes	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Sommes
Roubaix	Samedi	178	34	30.315 »	101	19 916 79
	Dimanche	231	57	45.236 »	130	26 979 12
Lannoy		45	2	4.065 »	56	3.996 31
Croix		24	2	2 400 »	6	3.081 57
Wattrelos		49	5	9.900 »	29	5.790 50
Ascq		9	1	607 »	9	248 »
Totaux		536	94	92 524 »	340	60.012 9

Administrateurs de service :

A Roubaix, MM. Emile Toulemonde, L. Houzet, A. Nédon-el, Joseph Dillies, Henri Poilet, L. Mullier-Lestienne et A. Hagard, A. Obin, et Ch. Masure, directeurs. — A Lannoy, M. P. Sévérin. — A Croix, M. Jean Lepers. — A Wattrelos, M. Abel Hazebrouck. — A Ascq, M. J.-B. Thiefry.

Office du Service. — La caisse est ouverte pour les versements et les remboursements, les samedis, de 9 h. à 10 h. 1/2, et les dimanches, de 9 h. à 11 h. Les opérations se font en même temps. — Les bureaux sont ouverts *tous les jours de 9 h. à midi*, pour les demandes de remboursements et renseignements de toute nature, ainsi que pour les règlements d'intérêts sur les livrets.

Les remboursements partiels, dans le montant n'excède pas 500 francs, sont payés à vue, sans demande préalable, pendant les heures de séance (samedi et dimanche matin), sur la simple présentation du livret par le titulaire ou son fondé de pouvoir, jusqu'à concurrence des fonds en caisse.

Le Caissier, BOURGEOIS.

SAVON LUMINOL Blanchisseur du linge Victor VAISSIER

WATTRELOS

Conversations. — Mercredi 11 mars, à huit heures un quart, réunion du Cercle d'études Saint-Maclou. Sujet traité : Encyclique « Rerum Novarum » sur la Condition des Ouvriers.

— Jeudi 12 mars, à huit heures, réunion de la Jeunesse Catholique. Ordre du jour : Séance de la Mi-Carême. Distribution des cartes d'entrée.

— Jeudi, à huit heures moins le quart, répétition de la chorale Saint-Joseph, pour les chants que se propose d'exécuter la chorale le 19 mars, au Salut de Saint-Joseph.

CROIX

Les Elections Municipales et la Représentation Proportionnelle

Nous recevons d'un électeur la lettre suivante avec prière de l'insérer :

Croix, le 10 mars 1908.

Monsieur le Rédacteur
de la « Croix du Nord »,

Dans quelques semaines nous serons à la veille des élections municipales. Déjà les différents partis politiques se préparent à la lutte qui, dit-on, sera plus chaude que jamais. Pendant un mois, des enfants d'une même cité vont devenir des adversaires, que dis-je, des ennemis toujours prêts à s'élancer l'un sur l'autre. — La maudite politique, qui en est la cause, a déjà fait bien du mal à notre pays ; elle menace d'en faire encore plus.

Pour remédier à cet état de choses regrettable, des hommes de cœur ont recherché les moyens d'établir plus de sincérité dans le scrutin et, partant, d'atténuer le plus possible, la vivacité de la propagande aux abords des bureaux de vote. Roubaix a montré l'exemple, suivi bientôt par Croix et demain par Tourcoing et de nombreuses communes du Nord. On semble comprendre enfin, la puérilité de l'ancienne méthode et la nécessité de faire, d'un commun accord, un généreux effort pour assurer en même temps que la sincérité du vote, le calme qui refusé l'éclat de nos grandes luttes républicaines.

Que ceux qui ont pris l'initiative de ces essais soient récompensés par les résultats obtenus.

En faisant un pas de plus, d'aucuns ont préconisé la Représentation Proportionnelle qui a, dans tous les partis, de chauds défenseurs.

Ce mode de votation a, en effet, le double avantage de supprimer les alliances politiques et de permettre la représentation des minorités dont le système actuel ne tient aucun compte au détriment du bien public.

Personne d'ailleurs ne songe sérieusement à contester les bienfaits de cette réforme, et malgré le peu d'empressement témoigné par le Parlement pour étudier les projets déposés, certains groupements politiques ont déjà devancé la loi — Armentières s'est engagé résolument dans cette voie. — Le Conseil municipal de Roubaix, réuni officieusement pour examiner une proposition de mon ami Sellier, a voté, lundi soir, un ordre du jour demandant aux Comités politiques d'examiner cette question.

Devant les efforts méritoires de nos voisins, je me demande si, à Croix, nous ne pourrions essayer également, en rapprochant ainsi les hommes, d'adoucir l'âpreté de la lutte ?

Nos possédons des groupements représentant toutes les idées qui se partagent le corps électoral de Croix. Que ces Messieurs des Comités : Socialiste-unifié, Radical-Socialiste, Progressiste-Libéral, consultent la presse Sellier et fassent connaître leur avis au public par la voie de la presse.

Il me semble que rien n'est plus facile que de s'entendre entre gens loyaux divisés seulement par des conceptions politiques et sociales différentes.

Dans l'espoir que ces quelques lignes insérées dans votre estimable journal, aideront à pacifier les luttes électorales, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de croire à mes sentiments distingués.

Un électeur radical.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira vendredi 13 courant, à huit heures du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Budget de 1908 : Rectification. — Réception définitive des fournitures diverses employées par le service des eaux en 1904, 1905 et 1906. — Assurances sur les accidents : Approbation de la police souscrite avec la Compagnie L'Abeille. — Compagnie des Sapeurs-Pompiers : Caisse générale des retraites, proposition. — Alignement de la maison Duthoit : Réponse à l'offre du Conseil municipal. — Lettres du service des Ponts-et-Chaussées concernant les bassins de décantation. — Conseil des prud'hommes. — Réorganisation et dépenses d'administration. — Chemin d'intérêt commun n. 169 de Wambrechies à Hem : Modification d'alignement. — Crédits à ouvrir : Indemnité de résidence et dépenses de l'hygiène ; demandes de subventions premises par des sociétés locales. — Compte-rendu des dépenses imprévues. — Communications diverses. — Côtes irrécouvrables. — Assistance aux vieillards. — Sortions de famille.

Le bureau de l'Etat-civil a enregistré, pendant le mois de février, 30 naissances, 23 mariages, et 11 décès.

Alignement. — M. Dubled, commissaire-enquêteur, se tiendra à la mairie les 9, 10 et 11 mars, pour recevoir les réclamations sur l'utilité du projet d'alignement du chemin de grande communication n. 143, de Hem à Wambrechies, dans la partie qui traverse Croix.

Accidents du travail. — Au peignage Holden et Cie, Constant Pellet, 28 ans, rue de l'Alma-motte, a reçu à la jambe gauche un coup de chariot. 15 jours de repos.

— François Compagnon, journalier, à la même usine, en soulevant un wagonnet, s'est fait un effort dans l'avant-bras droit ; 15 jours de repos.

Une chienne noire et blanche a été recueillie par M. Désiré Parent, rue de Colmar, 30.

CROIX. — Naissance. — Brème Gyselinck, rue Chevreuil, 73.

CROIX. — Décès. — Constant Vanneuville-Dick, 70 ans, rue de la Brasserie. — Jeanne Wouts, 69 ans 7 mois, rue de Wasquehal, 19.

WASQUEHAL

Projections. — Une conférence avec projections sera donnée jeudi prochain au patronage, aux enfants qui fréquentent les écoles. Sujet « Histoire Sainte ».

WASQUEHAL. — Naissance du 10 mars. — Maurice Lepers, rue d'Austerlitz. — Joseph Homerin, Noir-Bonnet.

FLERS-BREUCQ

Lettres de remerciements. — M. Louis Lepers, maire de Flers, a adressé au nom du Conseil municipal une lettre de remerciements à MM. Browaeys-Bayer, et à la Commission du Carrousel du Breucq qui, sur sa demande ont bien voulu donner chacun un wagon de charbon pour les indigents.

LYS-LEZ-LANNOY. — Du 10 mars. — Naissance. — Cornelly Denise, rue de Leers.

HEM

LA FERMETURE D'UN TISSAGE

MANIFESTATION TUMULTUEUSE

Dimanche matin, vers midi, Mme Deleselle-Bataille, une des six ouvrières prépareuses qui ont continué le travail, ayant été rencontrée par des manifestants au moment où elle sortait de chez elle, fut entourée et insultée.

Elle rebroussa chemin et prévint son mari, qui lui dit d'aller porter plainte à la gendarmerie de Lannoy et se décida à l'y accompagner.

Mais une nouvelle manifestation se produisit. M. et Mme Deleselle furent suivis et injuriés jusqu'à la gendarmerie.

Les gendarmes sortirent de la caserne et invitèrent les manifestants au calme. Cependant un sieur Théry, 33 ans, tisserand, n'ayant jamais travaillé chez M. Bétremieux se laissa aller à proférer des insultes aux gendarmes.

Un autre sieur Bosia, journalier, et son fils, âgé de 12 ans, se distinguèrent également par leur exaltation.

Procès-verbal a été dressé à la charge de ces trois manifestants.

TOURCOING

M. et Mme Botrel. — Vendredi prochain, à huit heures du soir, les illustres chansonniers bretons donneront un grand concert dans la salle du Patronage Saint-Christophe, 15, place Leverrier.

La propagande active à laquelle M. et Mme Botrel se dévouent en faveur de l'Œuvre de la Bonne Chanson est digne de tous les éloges.

Les Tourquennois tiendront à leur faire un accueil empressé. A en juger par la rapidité avec laquelle les cartes s'enlèvent, il y aura salle comble.

Nous publierons demain le programme de la soirée.

On trouve des cartes dans les principales librairies ; 85, rue des Ursulines ; 50, rue d'Austerlitz.

Jeunesse Catholique. — C'est mercredi, à 8 heures, qu'aura lieu, Maison des Œuvres, 85, rue des Ursulines, sous la présidence de M. le doyen de Saint-Christophe, la première réunion générale des Cercles d'études de la Fédération.

Le sujet choisi est de l'intérêt le plus actuel ; c'est celui que Mgr le Coadjuteur vient de recommander à l'attention catholique : la Presse. Trois rapports seront présentés par les Cercles d'études du Blanc-Seau (Importance de la presse), de Notre-Dame de Lourdes (Action pour la bonne presse), et Jeanne d'Arc (Formation par la presse).

Les obsèques du légionnaire Bourgeois. — M. le général Davignon, commandant le 1er corps d'armée, a fait savoir à M. le Maire que, bien que les funérailles du légionnaire Bourgeois aient lieu en dehors de la place de Lille, il ne fera pas moins rendre les honneurs militaires à ce soldat. Le général se propose d'assister aux obsèques et de dire quelques mots, au nom de l'armée, sur la tombe. Toute latitude sera laissée aux officiers de la garnison pour se rendre, ce jour-là, individuellement, à Tourcoing.

Les honneurs militaires seront rendus par quatre hommes et un caporal ou brigadier de chaque arme ; de plus, un huitième de peloton de chasseurs formera la haie. Les cordons du poêle seront tenus par des militaires.

Au « Foyer Populaire ». — C'est devant un auditoire de plusieurs centaines de personnes que M. Charles Didier a donné, mardi soir, au « Foyer Populaire », rue Ingres, une conférence sur l'impôt.

Ce sujet ardu a été traité avec une élégante clarté. Le conférencier a d'abord établi la légitimité de l'impôt puis il a parlé des ses formes diverses : contributions, impôt du sang, etc. Après avoir donné des explications sur notre régime fiscal actuel, il a exposé en quoi consiste la réforme tentée au Parlement et qui porte le nom de son auteur M. Caillaux, ministre des finances.

Enfin il a dressé une statistique très instructive de la multiplication de nos charges depuis 1870. La comparaison des chiffres de nos impôts avec ceux des pays étrangers montre que la France est le pays le plus surchargé, bien que les réformes sociales y soient moins avancées qu'en beaucoup d'autres pays, la Belgique, la Suisse et l'Allemagne entre autres.

M. l'abbé Gavelle, curé de la paroisse, a vivement félicité M. Charles Didier à qui, du reste, les applaudissements n'ont pas été ménagés.

Le Conseil municipal se réunira vendredi prochain, à huit heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville, pour délibérer sur les questions suivantes :

Contributions directes : Listes des Candidats répartiteurs pour 1909 (contributions de 1909). — Chemins vicinaux ordinaires : Devis, cahier des charges et bordereau des prix pour la mise en adjudication du hall d'exercice pendant les années 1908 à 1910. — Société « Les Francs-Pêcheurs » : Demande de subsides pour l'organisation d'un grand concours de pêche. — Travaux divers à exécuter au moyen de fonds à provenir d'un emprunt : Ecole de filles : Construction d'un groupe scolaire à la Matilière ; construction de nouvelles classes, aménagements d'anciennes, agrandissements à faire dans plusieurs écoles ; installation de l'éclairage à incandescence dans toutes les écoles municipales, école ménagère, pavillons ; Reconstruction des fours de l'usine à gaz ; installation de branchements gratuits à gaz avec compteurs à paiement préalable ; projet de distribution des réseaux d'électricité prévus en la convention avec l'Union Electrique du Nord ; mise en état de viabilité du Boulevard Industriel et plantation d'arbres, installation de l'éclairage ; travaux divers de voirie, etc., etc. — Réception de travaux et fournitures. — Cessions de terrains à la voie publique. — Crédits supplémentaires. — Sortions de famille.

Révision des listes électorales. — La liste des électeurs au Conseil de Prud'hommes est déposée, à partir d'aujourd'hui, au secrétariat de la mairie. Elle sera communiquée à tout requérant. Les demandes d'inscription devront être formées dans le délai de quinze jours.

Anciens combattants de 1870-71. — La Société des Anciens Combattants de 1870-71 assistera en corps aux funérailles du soldat Bourgeois, tué au Maroc, qui auront lieu jeudi, à neuf heures, en l'église du Sacré-Cœur. Réunion au local, à huit heures trois quarts, avec l'insigne de la société. Les patrons sont priés de vouloir favoriser l'accomplissement de ce devoir aux Anciens Combattants qu'ils occupent.

— La réunion trimestrielle aura lieu dimanche prochain, 15 mars, à cinq heures. Ordre du jour : Paiement des cotisations ; renouvellement de la Commission.

Accidents du travail. — Eloi Vitté, 40 ans, finisseur, rue de Roubaix, plaie contuse de la phalangette du 2e annulaire droit. Docteur Delattre ; repos de 12 jours.

— Louis Ghesquière, 23 ans, perceur en fer, rue des Ursulines, 56, décollement de l'ongle du médius gauche. Docteur Playoust ; repos de 12 jours.

— Jules Deghin, 40 ans, portefaix, rue Winoc-Chocquel, contusion du bras droit en tombant d'un wagon ; docteur Dubuchy ; 12 jours de repos.

— Jules Nys, 25 ans, cartonnier, rue des Plantades, 46, plaie du cuir chevelu à la suite d'une chute. Docteur Julion ; repos de huit jours.

— Arthur Deryck, 29 ans, poinçonneur, rue des Coulons, 67, entorse de l'épaule gauche. Docteur Playoust ; repos de 12 jours.

Histoire d'un bracelet. — Une servante de la rue Nationale, par mégarde, jeta un bracelet en or, orné de turquoises et de diamants, dans une poubelle.

Un chiffonnier, avec son crochet, relevé le bijou, le considéra et, pour en connaître la valeur, envoya sa fillette consulter à son sujet un bijoutier de la ville. Ce dernier estima le bijou 400 francs.

Très étonné de trouver aux mains d'une petite fille très pauvrement vêtue un objet de cette valeur, il questionna l'enfant. Celle-ci ne put que dire l'endroit où son père avait fait sa trouvaille. Le bijoutier demeura sceptique et prévint M. Moulines, commissaire de police qui appela la fillette du chiffonnier en son cabinet. Pendant qu'il la questionnait un agent allait s'informer dans quelques maisons de la rue Nationale et apprenait qu'effectivement la servante de Mme X avait maladroitement jeté le bracelet de sa patronne avec les ordures ménagères. Mme X est rentrée en possession de son bijou et la fillette du chiffonnier a été reconduite chez ses parents.

Coups à un agent. — Victor Martens, dit Bismarck, ouvrier en peignage de la Tossée, étant ivre, causait du tapage dans l'usine, et risquait de tomber dans une machine. On voulut le faire sortir. Il menaça ceux qui l'approchaient. Les agents Jules Wattel et Rousseau furent priés d'intervenir. Leur vue exaspéra « Bismarck ». Il se précipita sur eux à coups de tête. Farco resta à la tête cependant et l'ivrogne fut amené au poste. M. Rougeron, commissaire de police, l'a interrogé et mis en état d'arrestation pour ivresse et rébellion.

Arrestation d'un escroc. — L'agent Bouche a arrêté, mardi soir, place de la Gare, Emile Vanlabeeck, 30 ans, né à Verviers, sans domicile fixe. Cet homme avait été expulsé le 5 mars, à la suite d'une condamnation à trois mois de prison pour escroquerie d'aliments.

Extradée. — Malvina Téseur, 37 ans, dévideuse, née à Gand et poursuivie par le Parquet de cette ville pour meurtre, a été remise mardi après-midi, par les gendarmes de Tourcoing aux autorités belges.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

De 10 mars 1908

Naissances. — Gronencheid Paul et Deflieger, rue Nationale, 122. — Hennion Berthe, rue de Gand, 233. — Poriqn Marie, rue de l'Espierre, 19.

Décès. — Papin Alphonse, 22 ans, rue du Haze, 46. — Duforest Emile, 8 mois, rue de la Cité, 263. — Eloy Fidéline, 69 ans, rue Nationale, 1. — Dewenain Rosalie, 74 ans, rue d'Havré, 8.

Bronchite

Asthme — Oppression

Mme SAVON

En Février 1907 elle prit du

Sirop des Vosges CAZÉ

et voici ce qu'elle dit :

« Après quelques jours me voici vite calmée, mes nuits devinrent paisibles, l'appétit revint, mes oppressions s'espacèrent pour disparaître totalement.

« Enfin maintenant je suis guérie et je regrette d'avoir eu si peu de volonté en n'observant pas tout de suite votre Sirop CAZÉ des pharmaciens à qui je le demandais et qui m'entortillaient pour prendre autre chose à la place. »

Que vous soyez atteint de Rhume, de Bronchite chronique, d'Asthme pénible avec sifflement des bronches et Toux incessante, n'hésitez pas, prenez du Sirop des Vosges Cazé, lui seul vous guérira. L'ENFANT PAYOUT.

Les Flacons 2f. Gr. Flacons, 3f. En Vente, Toutes Pharmacies ou CAZÉ à Bouquemaison (Cantons). (Joindre 1f., franco 1f. 75.)

BOUSBECQUE

Incendie. — Mardi matin, vers huit heures, un incendie s'est déclaré au hameau de la Basse-Ville, près de l'estaminet « A la Belle-Vue », dans une maison habitée par M. Cailleryn.

Le feu a pris dans le grenier ; on ne sait à quelle cause l'attribuer. La maison étant couverte en chaume, en un rien de temps ce ne fut plus que des décombres. Cette propriété appartient à M. Clément, de Lille. Il y a assurance.

HALLUIN. — du 10 mars. — Décès. — Vandewiele Emile, 7 mois, rue du Nord. — Léon Hostyn, 10 mois, au Mouvaux.

CONTRE LE VOL **COFFRES-FORTS FICHET** CONTRE LE FEU

Maison Dr 13, R. Nationale, Lille.

RONCQ

Sermons de Carême et retraites pascales à Saint-Piat. — Les sermons de Carême auront lieu dans la paroisse les mardi et jeudi aux saluts qui sont chantés ces jours-là à 8 heures ; on doit traiter les sujets suivants : « La Prière, la Grâce sanctifiante, la Grâce actuelle, Saint Joseph, la Confession. Aux vêpres du dimanche, il y aura sermon.

Les trois semaines qui précèdent la fête de Pâques seront marquées par une retraite ; la première qui commence le 23 mars sera pour les Dames et jeunes filles, et sera prêchée par l'abbé Masquelier. La seconde pour la population hommes, sera prêchée par l'abbé Minne ; la troisième pour les hommes et jeunes gens, aura lieu pendant la Semaine Sainte et aura pour prédicateur l'abbé Desmonville.

Palmes académiques. — M. le docteur Gallisot, médecin inspecteur des enfants du premier âge, depuis 10 ans, vient de recevoir les palmes académiques. Cette décoration fait honneur à M. le docteur Gallisot. Tout le monde connaît le dévouement qu'il apporte dans les œuvres de protection de l'enfance. La campagne menée par lui contre les assurances d'enfants en cas de décès, a eu une répercussion au Parlement qui vota une loi interdisant ces sortes d'assurances. Toutes nos félicitations au nouveau décoré.

Mort subite. — M. Charles-Louis Rouleau, 48 ans, entrepreneur au Chemin-Vert, se sentant indisposé mardi, à dix heures du matin, s'est subitement affaissé sur le sol. Ses enfants s'empressèrent auprès de lui. Leurs soins furent vains : il était mort.

Excellent chrétien, ce brusque rappel à Dieu n'a pas dû le surprendre. Nous offrons à sa famille nos vives condoléances et recommandons l'âme du défunt aux prières.

RONCQ. — du 10 mars. — Naissances. — Clara Gilles, au Bihoux.

Décès. — Marie-Louise Dalbiez, 51 ans, ménagère, aux Chats-Huants.

Institut du Dr VOET

BONSECOURS-PÉRUWELZ (Hainaut-Belgique)

Hydrothérapie

MOUVAUX

Statistique de l'Etat-civil. — Pendant le mois de février, il a été enregistré à l'état-civil : 13 naissances ; 5 mariages ; et 7 décès attribués aux maladies suivantes : tuberculose des poumons, 1 — bronchite chronique, 1 — débilité sénile, 3 — autres maladies, 2.

LILLE

Tournée de la « Bonne chanson »

Nos amis apprendront avec plaisir que Théodore Botrel, accompagné de Mme Botrel et de quelques-uns de ses amis, donnera jeudi, en la salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, une soirée musicale avec la représentation de « La Paimpolaise », le tout récent et tout petit drame que le barde breton a donné comme épilogue au roman de Loti : « Pêcheurs d'Islande ».

Ce drame a paru dans les deux derniers numéros de la « Bonne Chanson » et se trouve en vente 1, rue des Sept-Agaches, au prix de 1 fr., 1 fr. 10 franco pour chaque numéro.

Aux Halles Centrales

Au Marché aux Poissons

Depuis quelque temps, les marchands de poissons se plaignaient de certaines conditions de vente qui leur étaient faites.

Mardi matin, ils décidèrent de surseoir à la criée.

M. Duburcq, adjoint, fut aussitôt prévenu. Il se rendit au marché et convoqua une délégation des marchands des halles, du syndicat des marchands de poissons et des facteurs des halles.

Les réclamations ayant été exposées et après discussion contradictoire, il fut décidé :

1° Que la vente commencerait à l'heure fixée par le règlement le premier facteur arrivé commencerait le premier ;

2° Que la division des lots ne serait plus réitérée, comme cela se passait ordinairement ;

3° Que la vente aurait lieu proportionnellement à l'arrivage de marée, de façon à être terminée au plus tard, à dix heures ;

4° Que les verseurs de berne s'abstiendraient dorénavant de faire des boniments tendancieux et de nature à influencer les cours.

A l'avenir, la vente se fera donc dans le sens des véritables intérêts de la population.

LA FRANCISCAINE

Mères de famille prévoyantes, qui désirez des enfants robustes et vigoureux, à l'abri du rachitisme, donnez-leur la Franciscaine, farine très nourrissante et supportée par les estomacs les plus délicats. Prix : 1 fr. 60. Dépôt : Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, Lille.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

MATELOTS APACHES

A Brest. — Six marins attaquent et dévalisent leurs camarades. — Coups de revolvers. — Arrestation des coupables.

Brest, 10 mars. — Un fait très grave s'est passé la nuit dernière. Un groupe de six marins, armés de revolvers, Locorate, quartier-maître méc